FEDERATION FRIBOURGEOISE DES ENTREPRENEURS FREIBURGISCHER BAUMEISTERVERBAND

2007



JAHRESBERICHT



SOMMAIRE / INHALTSVERZEICHNIS

Document / Dokument	Page / Seite
Rapport du Président	3
Rapport des Präsidenten	5
Comptes 2007	7
Séances et délégations	9
Rencontres avec les autorités	11
Activités spéciales	12
Sortie des membres	14
Assemblées de la Fédération	15
Site Internet de la FFE	17
Mutations des membres	18
Commissions et représentations	19
Organigramme de la Fédération	24
Formation professionnelle	25
Secrétariats gérés par la FFE	28
Statistiques / Statistiken	34
Le mot du Manager	<i>36</i>
Das Wort des Managers	37
Annexes au rapport annuel	<i>38</i>
 Liste des membres du Comité Liste des membres de la FFE Liste des membres honoraires Liste des membres vétérans 	



RAPPORT DU PRESIDENT

Chers collègues, chers collaboratrices et collaborateurs, chers amis de la construction,

La convention collective 2008 est enfin sous toit



« Bien évidemment, après, nous sommes toujours meilleurs »

Est-ce que la dénonciation de la convention nationale à l'automne dernier était nécessaire ?

Est-ce que ce déferlement de communiqués de presse et d'articles plus ou moins contradictoires étaient justifiés ?

Quel est le gain des entrepreneurs avec la nouvelle convention ?

Certes, ces questions sont pertinentes mais reprenons cette histoire depuis le début.

La convention nationale de la construction est actuellement, au niveau prestations sociales et salariales, une des meilleures de Suisse mais la politique économique évolue rapidement. Les

entreprises doivent s'adapter au marché national et international d'où la nécessité de revoir continuellement nos conditions de concurrence.

Dans ce but, la convention nationale a été dénoncée dans les délais légaux. Après la médiation avortée de Monsieur Jean-Luc Nordmann et la montée aux barricades des sections romandes de la SSE, une nouvelle convention est sur pied. Je reste convaincu que la pression de la Romandie a favorisé la reprise des négociations entre partenaires et la conclusion connue aujourd'hui.

Sur le plan suisse, la convention permet maintenant une flexibilité du temps de travail nécessaire à notre compétitivité. Une partie de l'augmentation du salaire est versée selon le mérite, ce qui était, jusqu'à ce jour, absolument inacceptable pour les syndicats. Cette convention a force obligatoire sur tout le territoire suisse. Bien sûr, toute négociation ne peut pas favoriser qu'un seul partenaire et l'on peut regretter, entre autres, les hausses des salaires de base pour 2008 et 2009.

Sur le plan fribourgeois, ce vide conventionnel a permis de renforcer les contacts et les discussions avec nos partenaires syndicaux dans un but constructif pour tous. Le Fribourgfonds dépendant de la convention nationale est resté en activité. Les entreprises fribourgeoises ont respecté l'ancienne convention collective et n'ont pas, comme le prévoyaient les syndicats, démantelé les acquis sociaux et pratiqué le dumping salarial sur leurs employés. Nos entreprises sont respectueuses de leur capital humain. Elles ont accepté lors de l'assemblée extraordinaire de décembre 2007 de participer financièrement au Fribourgfonds.

Collaboration de tous les acteurs de la construction

Les techniques de construction, les moyens de communication, les planifications, la certification ISO, etc... Tous les moyens actuels devraient améliorer la collaboration des intervenants de la construction, la bien facture des ouvrages et la qualité économique.

Force est de constater que cela n'est pas le cas.

Actuellement, les entreprises doivent entreprendre les chantiers sans possibilité de préparation, sans coordination et sans plans d'exécution. Il a fallu du temps au Maître d'œuvre pour élaborer



le projet, du temps pour la décision du Maître d'ouvrage, du temps pour lever les oppositions mais il n'y a plus de temps pour construire....

Les Maîtres d'ouvrage oublient que le temps (et l'argent) ne se gagne pas sur la durée du chantier mais sur une bonne préparation, des plans d'exécution élaborés et une coordination entre les mandataires et les maîtres d'état.

Actuellement, les entrepreneurs arrivent sur le chantier sans la capacité de s'organiser, sans plans et sans possibilités de réflexions. Ils doivent commander leurs matériaux sur la base de listes provisoires, résoudre les détails qui n'ont pas été réfléchis par les mandataires.

A qui la faute?

Aux Maîtres d'ouvrage qui n'ont pas la vision claire de leurs désirs, aux mandataires qui n'ont plus les ressources nécessaires ou les rémunérations correctes pour effectuer consciencieusement et complètement leurs prestations!

Cette situation ne peut et ne doit plus durer.

Apprentissage et formation continue

Notre métier est exigeant et demande une main d'œuvre qualifiée. La Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs se veut la garante de cette qualification. Avec notre halle des maçons, notre terrain d'instruction et d'entraînement de Chiemi à Düdingen, nous avons de formidables possibilités. Notre souci est d'offrir à nos membres et aux entrepreneurs d'ici et d'ailleurs la formation spécifique recherchée. Je prends pour exemple la formation mise sur pied l'année dernière pour l'obtention du permis de grue sur camion.

Pour améliorer cette tâche, nous avons besoin de personnel d'instruction, de professeurs, d'experts et de surfaces de travail. Je remercie toutes les personnes qui travaillent et donnent de leur temps pour nos apprentis et pour la qualité de notre métier.

Nous devons poursuivre notre engagement. Pour cela il est nécessaire :

- d'agrandir la surface des bâtiments et du terrain d'entraînement de Chiemi, un projet en travail avec quelques difficultés à surmonter
- d'augmenter notre équipe d'experts dans toutes nos formations.

Pour terminer, merci à vous tous, les membres de la FFE de votre fidélité, de votre ligne de conduite durant le vide conventionnel et de votre esprit d'entrepreneur, car l'art de construire, quel beau métier puisque c'est le nôtre!

Jean-Luc Schouwey



RAPPORT DES PRÄSIDENTEN

Liebe Kollegen, liebe Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter, liebe Freunde des Bauwesens

Der Gesamtarbeitsvertrag 2008 ist endlich unter Dach und Fach

«Im Nachhinein ist man natürlich immer klüger.»

War die Kündigung des Landesmantelvertrags vom letzten Herbst notwendig?

War diese Flut von mehr oder weniger widersprüchlichen Pressemitteilungen und Artikeln gerechtfertigt?

Welchen Gewinn können die Baumeister aus dem neuen Landesmantelvertrag ziehen?

Natürlich sind diese Fragen sachdienlich, aber rollen wir die Angelegenheit von Anfang an auf.

Zurzeit gehört der Landesmantelvertrag des Baugewerbes, was die Sozial- und Lohnleistungen anbelangt, zu den besten der Schweiz, aber die Wirtschaftspolitik entwickelt sich rasch. Die Unternehmen müssen sich dem Markt auf nationaler und internationaler Ebene anpassen. Deshalb ist es notwendig, dass wir unsere Konkurrenzbedingungen ständig durchgehen.

Zu diesem Zweck wurde der Landesmantelvertrag innert gesetzlicher Frist gekündigt. Nach der missglückten Vermittlung von Herrn Jean-Luc Nordmann und nachdem die Westschweizer Sektionen des SBV auf die Barrikaden gestiegen sind, ist ein neuer Landesmantelvertrag zustande gekommen. Ich bin weiterhin überzeugt, dass sich der Druck aus der Westschweiz günstig auf die Wiederaufnahme der Verhandlungen der Partner und auf den heute bekannten Ausgang ausgewirkt hat.

Der Landesmantelvertrag lässt nun schweizweit eine für unsere Konkurrenzfähigkeit notwendige Arbeitszeitflexibilität zu. Ein Teil des Lohnes ist leistungsbezogen, was die Gewerkschaften bis jetzt als völlig unzumutbar betrachteten. Dieser Landesmantelvertrag ist gesamtschweizerisch rechtsverbindlich. Natürlich kann keine Verhandlung nur einen einzigen Partner begünstigen. Unter anderem sind die Erhöhungen der Grundlöhne für 2008 und 2009 bedauernswert.

Im Kanton Freiburg kam es durch diesen vertragslosen Zustand zu einer konstruktiven Stärkung der Kontakte und Gespräche mit unseren Gewerkschaftspartnern. Der vom Landesmantelvertrag abhängige Fribourgfonds blieb aktiv, und die freiburgischen Unternehmen hielten sich an den alten Gesamtarbeitsvertrag. Entgegen der Voraussagen der Gewerkschaften kam es weder zu einem Abbau der sozialen Errungenschaften noch zu einem Lohndumping für die Arbeitnehmer. Unsere Unternehmen kennen das Potenzial der Arbeitskräfte. An der ausserordentlichen Generalversammlung im Dezember 2007 haben sie zugestimmt, an der Finanzierung des Fribourgfonds teilzunehmen.

Zusammenarbeit aller Akteure im Bauwesen

Die Bautechniken, Kommunikationsmittel und Planungen, die ISO-Zertifizierung, usw... Mit all den heute zur Verfügung stehenden Mitteln sollte es möglich sein, die Zusammenarbeit der im Bauwesen Intervenierenden, die richtige Ausführung der Bauwerke und die wirtschaftliche Qualität zu verbessern.

Man muss jedoch feststellen, dass dies nicht der Fall ist.

Heute sind die Unternehmen gezwungen, die Baustellen ohne Vorbereitungsmöglichkeiten, ohne Koordinierung und ohne Ausführungspläne zu beginnen. Der Bauleiter brauchte für die Erarbeitung des Projekts Zeit, der Bauherr brauchte für seine Entscheidungen Zeit, die Aufhebung der Einsprüche brauchte Zeit, aber es bleibt keine Zeit mehr für den Bau....



Die Bauherren vergessen, dass man Zeit (und Geld) nicht anhand der Baustellendauer, sondern mit einer guten Vorbereitung, mit ausgearbeiteten Ausführungsplänen und mit einer Koordinierung zwischen den Vertretern und den Handwerksmeistern gewinnt.

Heute kommen die Baumeister ohne Pläne und ohne Organisierungs- und Überlegungsmöglichkeiten auf die Baustellen. Sie müssen ihr Material aufgrund von provisorischen Listen bestellen und Details klären, an welche die Vertreter nicht gedacht hatten.

Wer ist daran schuld:

Die Bauherren, die keine klare Vision von ihren Wünschen haben, die Vertreter, die nicht mehr über die notwendigen Ressourcen verfügen oder kein korrektes Entgelt erhalten, um ihre Leistungen vollständig und pflichtbewusst auszuführen!!

So kann und darf es nicht mehr weitergehen.

Lehre und Weiterbildung

Unser Beruf ist anspruchsvoll und verlangt qualifizierte Arbeitskräfte. Der Freiburgische Baumeisterverband sieht sich als Garant für diese Qualifizierung. Mit unserer Maurerhalle und unserem Instruktions- und Übungsgelände Chiemi in Düdingen verfügen wir über grossartige Möglichkeiten. Wir sind darum besorgt, unseren Mitgliedern und hiesigen und auswärtigen Baumeistern die gesuchte spezifische Ausbildung anzubieten. Als Beispiel erwähne ich hier die im vergangenen Jahr geschaffene Ausbildung zur Erlangung des Ausweises für das Bedienen von Kranen auf Lastwagen.

Um diese Aufgabe verbessern zu können, brauchen wir Instruktionspersonal, Lehrer, Fachleute und Arbeitsflächen. Ich danke allen, die in diesem Bereich arbeiten und die für unsere Lehrlinge und für die Qualität unseres Berufs Zeit aufwenden.

Wir müssen unser Engagement weiterführen. Dazu ist es notwendig:

- die Fläche der Gebäude und des Übungsgeländes Chiemi zu vergrössern, ein laufendes Projekt mit einigen zu bewältigenden Schwierigkeiten
- für all unsere Ausbildungen unser Fachleuteteam zu erweitern.

Abschliessend danke ich Ihnen allen, liebe FBV-Mitglieder, für Ihre Treue, für Ihre Handlungsweise während des Zeitraums des vertragslosen Zustands und für Ihren Unternehmergeist. Haben wir in der Baukunst nicht einen schönen Beruf?

Jean-Luc Schouwey



Comptes 2007

Bilan

Actif		31.12.2006		31.12.2007
Actif circulant	Fr.	2'276'934.21	Fr.	2'594'840.77
Liquidités	Fr.	273'401.91	Fr.	583'407.79
Placements	Fr.	1'363'705.90	Fr.	1'445'919.18
Impôts anticipés	Fr.	6'094.10	Fr.	5'211.80
Intérêts courus	Fr.	9'238.20	Fr.	12'797.15
Créances membres	Fr.	59'658.40	Fr.	95'025.30
Créances non-membres	Fr.	150'548.45	Fr.	193'597.25
Créances partenaires	Fr.	177'857.50	Fr.	137'722.80
Actifs transitoires	Fr.	236'429.75	Fr.	121'159.50
Actif immobilisé	Fr.	1'442'991.50	Fr.	1'374'531.05
Participations et titres non cotés	Fr.	53'600.00	Fr.	52'950.00
Immeubles	Fr.	1'165'181.50	Fr.	1'124'696.85
Mobilier, véhicules, installations et parc informatique	Fr.	224'210.00	Fr.	196'884.20
Total de l'actif	Fr.	3'719'925.71	Fr.	3'969'371.82
Passif		31.12.2006		31.12.2007
Fonds étrangers à court terme	Fr.	174'000.18	Fr.	156'950.71
Banque	Fr.	0.00	Fr.	0.00
Banque AFC (TVA)	Fr. Fr.	0.00 5'697.23	Fr. Fr.	0.00 9'848.26
Banque AFC (TVA) Fournisseurs	Fr. Fr. Fr.	0.00 5'697.23 85'465.95	Fr. Fr. Fr.	0.00 9'848.26 91'375.70
Banque AFC (TVA) Fournisseurs Passifs transitoires	Fr. Fr. Fr. Fr.	0.00 5'697.23 85'465.95 82'837.00	Fr. Fr. Fr. Fr.	0.00 9'848.26 91'375.70 55'726.75
Banque AFC (TVA) Fournisseurs Passifs transitoires Fonds étrangers à long terme et provisions	Fr. Fr. Fr. Fr. Fr.	0.00 5'697.23 85'465.95 82'837.00 712'000.00	Fr. Fr. Fr. Fr.	0.00 9'848.26 91'375.70 55'726.75 817'000.00
Banque AFC (TVA) Fournisseurs Passifs transitoires Fonds étrangers à long terme et provisions BCF, hypothèque	Fr. Fr. Fr. Fr. Fr.	0.00 5'697.23 85'465.95 82'837.00 712'000.00 550'000.00	Fr. Fr. Fr. Fr. Fr.	0.00 9'848.26 91'375.70 55'726.75 817'000.00 550'000.00
Banque AFC (TVA) Fournisseurs Passifs transitoires Fonds étrangers à long terme et provisions BCF, hypothèque Provisions pour perte sur titres	Fr. Fr. Fr. Fr. Fr. Fr.	0.00 5'697.23 85'465.95 82'837.00 712'000.00 550'000.00 137'000.00	Fr. Fr. Fr. Fr. Fr. Fr.	0.00 9'848.26 91'375.70 55'726.75 817'000.00 550'000.00 145'000.00
Banque AFC (TVA) Fournisseurs Passifs transitoires Fonds étrangers à long terme et provisions BCF, hypothèque Provisions pour perte sur titres Provisions foire de Fribourg	Fr. Fr. Fr. Fr. Fr. Fr. Fr.	0.00 5'697.23 85'465.95 82'837.00 712'000.00 550'000.00 137'000.00	Fr. Fr. Fr. Fr. Fr. Fr. Fr.	0.00 9'848.26 91'375.70 55'726.75 817'000.00 550'000.00 145'000.00 15'000.00
Banque AFC (TVA) Fournisseurs Passifs transitoires Fonds étrangers à long terme et provisions BCF, hypothèque Provisions pour perte sur titres Provisions foire de Fribourg Provisions agrandissement Chiemi	Fr. Fr. Fr. Fr. Fr. Fr. Fr. Fr.	0.00 5'697.23 85'465.95 82'837.00 712'000.00 550'000.00 137'000.00 15'000.00	Fr.	0.00 9'848.26 91'375.70 55'726.75 817'000.00 550'000.00 145'000.00 15'000.00 90'000.00
Banque AFC (TVA) Fournisseurs Passifs transitoires Fonds étrangers à long terme et provisions BCF, hypothèque Provisions pour perte sur titres Provisions foire de Fribourg Provisions agrandissement Chiemi Provisions pour pertes sur débiteurs	Fr. Fr. Fr. Fr. Fr. Fr. Fr. Fr.	0.00 5'697.23 85'465.95 82'837.00 712'000.00 550'000.00 137'000.00 0.00 10'000.00	Fr.	0.00 9'848.26 91'375.70 55'726.75 817'000.00 550'000.00 145'000.00 15'000.00 90'000.00
Banque AFC (TVA) Fournisseurs Passifs transitoires Fonds étrangers à long terme et provisions BCF, hypothèque Provisions pour perte sur titres Provisions foire de Fribourg Provisions agrandissement Chiemi Provisions pour pertes sur débiteurs Fonds propres	Fr. Fr. Fr. Fr. Fr. Fr. Fr. Fr. Fr.	0.00 5'697.23 85'465.95 82'837.00 712'000.00 550'000.00 137'000.00 0.00 10'000.00 2'833'925.53	Fr.	0.00 9'848.26 91'375.70 55'726.75 817'000.00 550'000.00 145'000.00 90'000.00 17'000.00
Banque AFC (TVA) Fournisseurs Passifs transitoires Fonds étrangers à long terme et provisions BCF, hypothèque Provisions pour perte sur titres Provisions foire de Fribourg Provisions agrandissement Chiemi Provisions pour pertes sur débiteurs Fonds propres Capital initial	Fr.	0.00 5'697.23 85'465.95 82'837.00 712'000.00 550'000.00 137'000.00 0.00 10'000.00 2'833'925.53 2'811'978.07	Fr.	0.00 9'848.26 91'375.70 55'726.75 817'000.00 550'000.00 145'000.00 15'000.00 17'000.00 2'995'421.11 2'833'925.53
Banque AFC (TVA) Fournisseurs Passifs transitoires Fonds étrangers à long terme et provisions BCF, hypothèque Provisions pour perte sur titres Provisions foire de Fribourg Provisions agrandissement Chiemi Provisions pour pertes sur débiteurs Fonds propres	Fr. Fr. Fr. Fr. Fr. Fr. Fr. Fr. Fr.	0.00 5'697.23 85'465.95 82'837.00 712'000.00 550'000.00 137'000.00 0.00 10'000.00 2'833'925.53	Fr.	0.00 9'848.26 91'375.70 55'726.75 817'000.00 550'000.00 145'000.00 90'000.00 17'000.00



Comptes pertes et profits

Produits		31.12.2006		31.12.2007
Produits du secrétariat	Fr.	538'858.72	Fr.	560'264.03
Cotisations des membres	Fr.	289'865.40	Fr.	
	Fr.	269 665.40 8'347.02	Fr.	294'806.90 12'230.01
Ventes de publications Indemnités de secrétariat	Fr.	161'579.80	Fr.	173'208.78
Produits d'administration	Fr.	67'671.55	Fr.	70'785.40
Recettes diverses	Fr.	11'394.95	Fr.	9'232.94
Produits de la formation	Fr.	1'285'293.60	Fr.	1'664'969.40
Cours d'apprentissage	Fr.	360'266.95	Fr.	459'362.80
Cours de perfectionnement	Fr.	725'720.00	Fr.	869'162.10
Cours spéciaux	Fr.	62'620.00	Fr.	55'440.00
Promotion et stages pratiques	Fr.	0.00	Fr.	11'000.00
Ventes de publications	Fr.	2'575.00	Fr.	3'839.00
Participation au frais administratifs	Fr.	105'728.65	Fr.	117'870.50
Dons et produits divers	Fr.	28'383.00	Fr.	148'295.00
Dissolution de provisions	Fr.	0.00	Fr.	0.00
Produits de la fortune	Fr.	173'030.30	Fr.	133'665.66
Revenus des capitaux	Fr.	93'934.76	Fr.	54'536.68
Revenus des immeubles	Fr.	79'095.54	Fr.	79'128.98
Total des produits	Fr.	1'997'182.62	Fr.	2'358'899.09
rotal des produits		1 997 102.02	• • • •	2 330 093.03
Charges directes		31.12.2006		31.12.2007
Ondigeo director		01112.2000		01.12.2007
Charges du secrétariat	Fr.	9'649.50	Fr.	12'358.65
Service aux membres	Fr.	5'507.30	Fr.	0.00
Achats de publications	Fr.	4'142.20	Fr.	12'358.65
Charges de la formation	Fr.	1'154'415.10	Fr.	1'322'242.65
Cours d'apprentissage	Fr.	463'222.15	Fr.	501'866.25
Cours de perfectionnement	Fr.	521'790.95	Fr.	551'515.10
Cours spéciaux	Fr.	38'143.50	Fr.	41'895.25
Promotion	Fr.	17'826.20	Fr.	22'798.20
Achats de publications	Fr.	324.20	Fr.	264.00
Salaires et charges sociales	Fr.	78'419.45	Fr.	48'038.00
Frais divers et amortissements	Fr.	34'688.65	Fr.	65'865.85
Attribution provisions	Fr.	0.00	Fr.	90'000.00
Charges de la fortune	Fr.	160'959.22	Fr.	150'057.87
Intérêts et frais financiers	Fr.	22'557.77	Fr.	24'257.25
Différences de cours non réalisées	Fr.	7'932.20	Fr.	12'526.62
Charges des immeubles	Fr.	130'469.25	Fr.	113'274.00
Total des charges directes	Fr.	1'325'023.82	Fr.	1'484'659.17
Charges indirectes		31.12.2006		31.12.2007
- Changes manocos				J.I.L.LOOF
Charges du personnel	Fr.	339'993.60	Fr.	398'349.80
Frais de bureau et d'administration	Fr.	248'851.54	Fr.	233'697.74
Entretien et amortissement	Fr.	37'804.60	Fr.	47'771.80
Assurances et impôts	Fr.	18'917.60	Fr.	25'137.10
Publicité, annonces, internet	Fr.	4'644.00	Fr.	7'787.90
Total des charges indirectes	Fr.	650'211.34	Fr.	712'744.34
		A 416		
Résultat annuel	Fr.	21'947.46	Fr.	161'495.58



SEANCES ET DELEGATIONS

2007 fut à nouveau une année intense pour les représentants de la FFE comme pour ses collaborateurs. La dénonciation le 30 mai 2007 de la Convention Nationale 2006 (CN06), pour le 30 septembre suivant, par les délégués de la Société Suisse des Entrepreneurs fut indiscutablement l'élément déclencheur d'une somme de travail dont personne n'avait imaginée les conséquences. C'est à une large majorité, 79 oui, 14 non et 7 abstentions, que les délégués présents ont accepté le risque d'un vide conventionnel. A partir de cette décision, l'ensemble des associations cantonales ont travaillé sur le sujet afin de préparer le changement.

La suite de ce rapport présente les grandes lignes de l'activité de notre association ainsi que les points essentiels traités durant l'année sous revue.

Assemblée générale de la Société Suisse des Entrepreneurs

L'assemblée générale de la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) a eu lieu le 29 juin à Lucerne en parallèle, comme de coutume, à l'assemblée de la HG Commerciale. Le Président central, Werner Messmer, a entretenu les membres en leur faisant part de sa vision du partenariat social. Le temps est définitivement passé où les représentants des patrons de la délégation des négociations se limitaient à marchander les exigences des partenaires sociaux. Avec Werner Messmer, la SSE a également des demandes afin de répondre aux exigences du marché. Les syndicats furent surpris d'avoir tout à coup en face d'eux, un négociateur décidé à obtenir également un avantage pour le patron.

A l'issue de l'assemblée, les membres présents ont pu profiter d'une belle fin d'après-midi pour une petite promenade sur le lac des Quatre-Cantons et déguster un succulent repas dans l'un des excellents restaurants de la ville.

Assemblées des délégués

La SSE a convoqué trois assemblées des délégués dont une assemblée extraordinaire, en relation avec la convention nationale, le 28 septembre 2007. Durant ces séances, les points suivants ont été largement débattus :

Assemblée ordinaire du 23 mai 2007

- Convention nationale et conventions locales
- Modification des prestations de la retraite anticipée FAR
- Convention de cadres pour contremaîtres
- Modification de la répartition des délégués (Fribourg +1)
- Comptes 2006 de la SSE (bénéfice 295'000 francs)

Assemblée extraordinaire du 18 septembre 2007

- Mesures à prendre en vue du vide conventionnel au 01.10.07
 - Création d'un fond patronal
 - o Salaires 2008
 - Signature d'une convention des cadres

Assemblée ordinaire des 20 et 21 novembre 2007

- Cotisations 2008 (aucun changement)
- Budget 2008 de la SSE
- Création de nouveaux fonds patronaux en remplacement du Parifonds
- Réorganisation de la formation professionnelle au niveau de la SSE
- Demande de crédits pour l'agrandissement du centre de Sursee



Réunions des Présidents et des Directeurs

L'année 2007 a montré parfois les divergences d'opinion entre la Suisse alémanique et la Suisse romande. Les assemblées des délégués servent à fixer les lignes directrices et la stratégie de notre association faîtière. Par contre les diverses réunions des Présidents et des Directeurs permettent au Président central de prendre la température au sein des différentes régions.

Les Présidents ont été invités quelques semaines avant les assemblées des délégués pour préparer celles-ci. Les Directeurs des associations cantonales se sont réunis deux fois durant l'année et se sont penchés sur les thèmes suivants :

- Baromètre des préoccupations des Directeurs
- Interface Internet au sein de la SSE (Partner-Web)
- Contrat d'entreprise SSE
- Création d'un tribunal arbitral
- Ordonnances de la formation professionnelle
- Loi sur les cartels
- Règlement de concurrence
- Résiliation de la CN06
- Formation des Directeurs pour les interventions médiatiques
- Remaniement du site internet de la SSE
- Formation initiale des maçons
- Marchés publics : qualité dans la construction (enquête)

Réunions des Responsables techniques de la Région Romandie

Chaque responsable technique en Suisse romande apporte lors de ces réunions, les thèmes qu'il estime important par rapport à l'activité de ses membres. Un mixe très intéressant qui permet d'évoquer des sujets concrets, les sujets qui préoccupent principalement les membres. Deux séances ont été convoquées en 2007 pour traiter des points suivants :

- Résultat de l'analyse des conditions générales et particulières des soumissions dans les marchés publics
- Expériences et premiers échos sur le taux unique de régie de la Région Romandie
- Harmonisation du prix de vente des taux de régie
- Politique environnementale sur les chantiers romands
- Ordonnance sur la protection de l'air (OPAIR), filtres à particules
- Responsabilités dans le cadre des variantes d'entreprise
- RPLP, facturation abusive de certains fournisseurs

Réunions de la Région Romandie

Les Présidents et Directeurs des sections de la Région Romandie se sont réunis à 6 reprises durant l'année. Cinq séances ordinaires se sont déroulées à Yverdon et une assemblée générale, réunissant en plus les délégués romands de la SSE, a été organisée au siège de l'Association Valaisanne des Entrepreneurs à Sion.

Les points suivants ont été traités :

- Politique régionale et objectifs pour la Suisse romande
- Ateliers d'entraînement aux médias
- Réseau électronique des données internes à la Région Romandie
- Formation professionnelle
- Convention collective de travail
- Préparation des positions romandes pour les assemblées des délégués de la SSE



RENCONTRES AVEC LES AUTORITES

Réunion avec le Directeur de la DAEC, Monsieur le Conseiller d'Etat Georges Godel

Le Bureau exécutif de la Fédération organise chaque année une ou deux rencontres avec le Conseiller d'Etat en charge de la Direction de l'Aménagement, de l'Environnement et des Constructions (DAEC).

C'est une occasion privilégiée de discuter des grands thèmes de la construction dans le canton de Fribourg et de faire partager au Conseiller d'Etat les soucis des entrepreneurs principalement en relation avec les marchés publics.

Le 29 novembre, s'est déroulé l'unique rencontre de 2007. A l'ordre du jour étaient inscrits :

- Marchés publics
 - o création d'une commission cantonale
 - o bilan de la journée de formation sur le guide romand du 27.08.07
- Programme des travaux de construction de l'Etat de Fribourg

Les marchés publics occupent généralement une bonne place lors de ces entretiens. En effet, l'exagération de certaines demandes dans les marchés publics communaux, l'augmentation irrationnelle du papier dans la passation des marchés inquiètent les entrepreneurs, même s'ils ont une part de responsabilité dans cette évolution négative. Pas facile de trouver des pistes pour limiter cette fuite en avant.

La Fédération a salué l'initiative de la DAEC d'organiser le 27 août 2007, une séance d'information adressée aux mandataires de la construction, concernant l'utilisation du guide méthodique romand.

Notre association constate malheureusement, et l'a fait savoir au Conseiller d'Etat Georges Godel, le peu d'intérêt des ingénieurs et architectes pour se former dans la passation des marchés publics. Malheureusement, ils étaient peu nombreux a avoir répondu à cette invitation de l'Etat de Fribourg. La majorité des marchés publics dans le canton de Fribourg sont communaux et c'est dans ce domaine que l'on a besoin de personnes compétentes et maîtrisant la complexité des différentes procédures.

Questionné au sujet de la création d'une commission cantonale des marchés publics, le Conseiller d'Etat n'a pas encore pris de décisions sur les propositions de la FFE. Cet organisme aurait pour mission de simplifier encore la passation des marchés publics, d'analyser les mises en soumission dans le canton, de proposer des adaptations de la documentation existante établi à l'époque par le groupe de travail « Management de la Qualité (MQ) » groupe piloté par la Fédération.

Ces échanges sont très profitables et permettent aux entrepreneurs de sensibiliser le Conseiller d'Etat sur les défis actuels des entrepreneurs. Un grand merci à Monsieur le Conseiller d'Etat Georges Godel pour sa disponibilité et son écoute.

Jean-Daniel Wicht



ACTIVITES SPECIALES

Responsabilité pénale en cas d'accident du travail

Que se passe-t-il lorsque l'irréparable est arrivé ? Comment la justice va-t-elle instruire le cas et quelles en seront les conséquences pénales ? Des questions brûlantes que se posent toutes les personnes en charge de la sécurité au travail, directeurs et chefs d'entreprises, conducteurs de travaux, contremaîtres et personnes de contact.

En partenariat avec la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs (FFE), le Club Environnement, Energie, Sécurité (CEES) a invité un juge d'instruction, Madame Yvonne Gendre pour débattre du sujet. Les membres de la FFE ont répondu nombreux à cette manifestation qui s'est déroulée le jeudi 8 février 2007 dans la salle de conférence de l'usine SAIDEF à Posieux.

Les entrepreneurs, avec des cas concrets, ont pu comprendre la démarche d'un juge d'instruction confronté a un accident du travail et appelé à mener l'enquête.

Rencontre des conseillers en orientation fribourgeois

La FFE a invité, le lundi 13 avril, les conseillères et conseillers en orientation fribourgeois, au pavillon d'information du chantier de la nouvelle route cantonale H 189.

Notre association désirait, par cette action ponctuelle, présenter d'abord son activité et son rôle dans la formation d'adultes au niveau du canton de Fribourg. Chaque année, c'est en moyenne 650 personnes, de l'apprenant au chef d'équipe en passant par le machiniste, qui sont formées dans notre canton, soit à la Halle des maçons de Fribourg ou dans notre centre de formation de Chiemi à Düdingen. La FFE tire un bilan extrêmement positif de cette manifestation. Les conseillères et conseillers en orientation ont besoin d'être épaulés dans leurs tâches par nos associations cantonales. Des idées ont notamment émargé des discussions. Par exemple, les jeunes conseillères et conseillers en orientation ont dit être très intéressés, par le biais de stages d'un ou deux jours, à rencontrer in situ les professionnels de la construction afin de découvrir les différentes facettes de nos métiers.

Un dialogue intéressant s'est créé lors de cette manifestation. Il ne reste qu'à poursuivre sur cette voie afin de faire découvrir toutes les facettes de nos métiers à ces personnes qui ont comme mission de conseiller nos jeunes dans le choix d'une profession.

Formation continue sécurité au travail

Le 11 septembre 2007, notre association invitait les personnes en charge de la sécurité au travail sur les chantiers pour un échange d'expérience conduit par le responsable du Bureau romand pour la sécurité au travail, Christophe Estermann.

Les cadres responsables d'une quinzaine d'entreprises ont ainsi pu échanger sur les difficultés rencontrés chaque jour dans la prévention des accidents et maladies professionnelles sur les chantiers. Ce fut l'occasion pour eux de souhaiter une aide accrue de la SUVA pour le contrôle des chantiers, l'audit interne en entreprise montrant ses limites. Une personne extérieure qui effectue un contrôle crée une dynamique (la peur du gendarme) qui améliore durant un certain temps le niveau de sécurité d'un chantier.

Les membres alémaniques ont pu suivre le même cours auprès de la section Biel-Seeland, le 13 décembre 2007.



Conférences et visite du chantier de la H189

Le Club Environnement, Energie, Sécurité (CEES), en partenariat avec notre association, a organisé une journée sur les trois thèmes : l'énergie, l'environnement et la sécurité.

Le choix du lieu s'est porté sur un ouvrage important en construction qui regroupait l'ensemble des problématiques en un seul endroit. Le contournement de Bulle par la H189 nécessite des ouvrages d'arts variés, d'où l'intérêt de consacrer une journée à la meilleure compréhension des problèmes techniques inhérents à ce genre de chantier.

La gestion optimisée de l'énergie dans les tunnels

Les tunnels dotés d'installations électromécaniques peuvent être de grands consommateurs d'électricité, en particulier pour l'alimentation des installations de ventilation et de l'éclairage. L'évolution des techniques, la mise au point de conceptions plus efficaces et une gestion optimisée des installations permet de réduire considérablement la consommation d'électricité, tout en tenant compte des exigences accrues de sécurité. La présentation de ces enjeux a été au centre de la conférence Energie donnée par Monsieur Jacques Audergon, Ingénieur EPL/SIA, Directeur de GEIMESA et Partenaires SA.

Sécurité du chantier

Monsieur Eric Liardon, conducteur de travaux du Consortium « Tunnel sous la Trême » a présenté le système de sécurité mis en place sur le chantier du tunnel. Il a, entre autre, relevé l'importance du plan d'hygiène et sécurité du chantier, de l'analyse des risques spécifiques à l'ouvrage, des audits internes de sécurité, de la formation interne du personnel ainsi que l'analyse des événements et accidents. L'organisation du Consortium sur le plan de la sécurité a porté ses fruits car aucun accident grave n'est heureusement à déplorer depuis le début des travaux.

Suivi environnemental d'un chantier

Entre l'étude d'impact sur l'environnement et le contrôle du fonctionnement des mesures environnementales en exploitation, on trouve le suivi environnemental du projet.



Madame Darazs, Directrice du bureau CSD de Fribourg, a été mandaté par le Canton de Fribourg pour assurer le suivi environnemental du chantier de la H189. Ce suivi a pour objectif d'assurer la meilleure prise en compte possible des intérêts de la protection de l'environnement, à chacune des phases du projet : planification du projet, avant le début des travaux de construction, durant la construction, après la fin de la construction.

A l'issue des conférences, les participants ont eu l'occasion de chausser les bottes de circonstances et le gilet de sécurité jaune afin de visiter le chantier du tunnel, la tranchée couverte et la centrale de tri des matériaux.

Jean-Daniel Wicht

Tranchée couverte (photo JDW)



SORTIE DES MEMBRES

C'est par une magnifique journée d'automne qu'une trentaine de membres a participé à la sortie 2007 le 20 septembre.

Après une pause café au sommet du col du Brünig, le car a emmené les participants sur les hauts de Alpnach dans la carrière de la maison Guber. Chacun a pu voir l'extraction des blocs de rocher qui servent ensuite à la fabrication de nombreux produits en pierres naturelles. C'est une riche palette allant du pavé aux multiples dimensions, en passant par des dalles plates avec différents traitements de surfaces, pour finir avec des gabions prêts à la pose.

Les participants ont pu constater la dextérité et le volume de travail produit par le personnel de la carrière dans des conditions parfois difficiles. La visite s'est déroulée sous la conduite d'un accompagnant bien connu des membres de la Fédération, Marcel Riedo, aujourd'hui conseiller technique de la maison Guber.

C'est sur le site même de la carrière, sous un soleil éclatant, que les participants ont dégusté, après l'apéritif, une succulente grillade. A l'issue du repas, les voyageurs se sont déplacés à Hergiswil pour découvrir un autre matériau, le verre, et une des dernières fabriques artisanales en Suisse.

Un musée retrace l'histoire des pionniers de la fabrique qui fut fondée en 1817 et construite directement au bord du lac des Quatre-Cantons.

1975 hätte die Glashütte geschlossen werden sollen. Der Anschluss an die neue Technik war verpasst und die automatische Glas-Produktion im Ausland drängte die damaligen Besitzer aus dem Wettbewerb. Die Glasi-Lüüt, die Gemeinde Hergiswil und allen voran ROBERTO NIEDERER retteten die Glasi vor der Schliessung. Die handwerkliche Tradition wurde neu belebt und mit heute gültigem Design verbunden. Kurz vor dem Tode von Roberto Niederer übernahm sein Sohn Robert Niederer im Jahre 1988 die Leitung der Glasi. Zusammen mit den über 100 Glasi-Mitarbeitern führt er das Werk in Glas weiter. Die Glashütte wurde in den letzten Jahren vollständig renoviert und besucherfreundlich gestaltet.

Après cette sympathique visite et quelques achats plus tard, les participants se sont rendus à Lucerne pour déguster d'abord une bière artisanale à la « Rathaus Brauerei » puis pour partager un succulent repas dans la vieille ville de Lucerne au restaurant « Weissen Kreuz ». Le temps merveilleux a contribué au succès de cette journée mais aussi grâce à la générosité de nos sponsors, les entreprises Guber Natursteine, Vedior et HG Commerciale. Nous leurs adressons un chaleureux merci.

Jean-Daniel Wicht



Carrières Guber (photo JDW)



ASSEMBLEES DE LA FEDERATION

Assemblée de printemps

L'assemblée ordinaire de la Fédération s'est déroulée le jeudi 21 juin 2007 dans le magnifique cadre du Théâtre des Osses à Givisiez en présence de nombreuses personnalités dont le Président du Grand Conseil fribourgeois, Jacques Morand.

« Le rideau s'est levé. Parmi les décors, les lumières de la scène, les costumes, en compagnie de Molière et des grands noms du théâtre » C'est en ces termes que Jean-Luc Schouwey, Président de la FFE, a accueilli les membres et invités de notre association dans ce lieu quelque peu atypique, fascinant et mystérieux, pour une assemblée de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs.

Le matin même, la nature avait décidé que l'assemblée ne pourrait avoir lieu dans ces locaux. Elle avait déversé des eaux boueuses au fond du théâtre, recouvrant la scène de quelque 10 centimètres. C'était sans compter sur l'engagement des pompiers et du personnel du théâtre afin de remettre, à temps, le tout en parfait état.

Quatre-vingts personnes s'étaient donné rendez-vous pour assister aux délibérations statutaires. Après le message de bienvenue du syndic de Givisiez, Michel Ramuz, les points de l'ordre du jour ont été rapidement traités.

Dans son rapport annuel, le Président a rappelé quelques réalités du moment. Je cite :

« Nos grues élèvent leurs structures métalliques dans le ciel fribourgeois, de nombreux quartiers de villas se développent en périphérie des grands centres, de grands projets sont en passe de remplir les carnets de commande de nos entreprises. Donc les entrepreneurs sont heureux et tout va bien dans le meilleur des mondes. Cela n'est pas si simple et j'aimerais, sans plonger dans un pessimisme abyssal, apporter quelques réflexions. Certes, nos entreprises travaillent, l'inventaire tourne à plein rendement, nous cherchons constamment du personnel qualifié même si le nombre d'apprentis est en augmentation. Mais les soucis du rendement de nos sociétés, du travail pour nos collaborateurs, des chantiers qui ne démarrent pas comme prévu, de l'augmentation des exigences administratives, tous ces facteurs mettent nos dirigeants sous une pression constante ».

Alain Krummenacher a présenté aux membres, dans les divers, le site Internet qu'il a développé en collaboration avec l'école d'ingénieurs.

A l'issue de la partie statutaire, c'est dans un silence quasi religieux que les membres ont écouté Madame Gisèle Sallin, Directrice du théâtre qui s'est exprimée sur le thème « Le Théâtre des Osses, une entreprise! ».

Elle a présenté le parcours de cette institution depuis sa création à ce jour. Une équipe de passionnés avec un niveau de professionnalisme hors du commun, une organisation sans faille, des coûts maîtrisés, tels sont les recettes du succès, les mêmes que pour nos entreprises de construction.

Un apéritif dînatoire, grande nouveauté lors de cette assemblée de printemps, fort apprécié d'ailleurs selon de nombreux témoignages, a conclu la partie officielle de cette manifestation. A noter que les vins de l'apéritif ont été offerts par la Commune de Givisiez!



Assemblée d'automne

Les patrons fribourgeois, venus nombreux pour l'occasion, ont accepté à l'unanimité de participer au Fribourgfonds, à hauteur de 0.1 % de la masse salariale du personnel d'exploitation, et parallèlement de demander l'extension de l'accord à toutes les entreprises œuvrant dans le secteur principal de la construction du canton de Fribourg. Une décision qui fera date, alors que la SSE tente la médiation avec les syndicats, Fribourg trouve un accord pour assurer le financement de la formation professionnelle! Les partenaires sociaux sauront certainement apprécier la volonté des entrepreneurs fribourgeois d'assurer leur part à la formation du personnel.

La participation des membres à cette assemblée extraordinaire fut importante puisque ce n'est pas moins de 80 personnes qui ont signé la liste des présences.

Elle s'est déroulée dans la magnifique réalisation du Cinéma Multiplexe de Fribourg.

Le Président, Jean-Luc Schouwey, a fait un tour d'horizon des problèmes actuels, dont le vide conventionnel. Il a fait part aux membres de quelques réflexions sur l'année écoulée et sur l'avenir de la construction. Sinon, l'assemblée extraordinaire a adopté le budget 2008, légèrement bénéficiaire malgré les incertitudes liées au vide conventionnel.

La HG Commerciale, en marge de l'assemblée de la FFE, a remis un chèque de 90'000 francs en faveur de la formation professionnelle ! Une alerte centenaire, résolument tournée vers l'avenir, qui s'engage concrètement pour la formation professionnelle et la jeunesse. En 2007, 3,3 millions ont été débloqués pour le soutien et le développement de la formation dans les métiers du bâtiment. Somme qui s'ajoute à celle d'environ 1,5 millions versée chaque année aux diverses écoles et associations professionnelles. Depuis toujours, une des missions confiée à la HG Commerciale par ses membres est de participer à la promotion des métiers du bâtiment, plus spécifiquement à la relève. Elle s'engage donc fortement aux côtés des associations professionnelles et répond toujours présent pour soutenir les écoles ou les actions de promotion. Cet engagement représente annuellement des versements de l'ordre de 1,5 à 2 millions exclusivement destinés à la jeunesse.

C'est par de chaleureux applaudissements que l'assemblée a accueilli cette extraordianaire nouvelle. Jean-Luc Schouwey a remercié chaleureusement Hervé Bandini, Directeur romand de la HG Commerciale et lui a assuré que l'argent versé servirait concrètement à un projet de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs.

Finalement, dans les divers, le Président a donné la parole à André Bula, Directeur adjoint d'Antiglio SA, qui a présenté les défis de la construction du cinéma multiplexe et de ses galeries marchandes qu'il a fallu réaliser en 30 mois. L'assemblée fut impressionnée et a pu assister, grâce à une simulation en trois dimensions, à toutes les étapes de la construction de ce gigantesque chantier.

Après les bons vœux de Jean-Luc Schouwey pour les fêtes de Noël et l'année 2008, il a invité les membres à l'apéritif et au souper qui ont laissé, par l'ambiance sympathique et le cadre, un excellent souvenir à tous les participants.



Jean-Daniel Wicht

H. Bandini et J.-L. Schouwey (photo JDW)

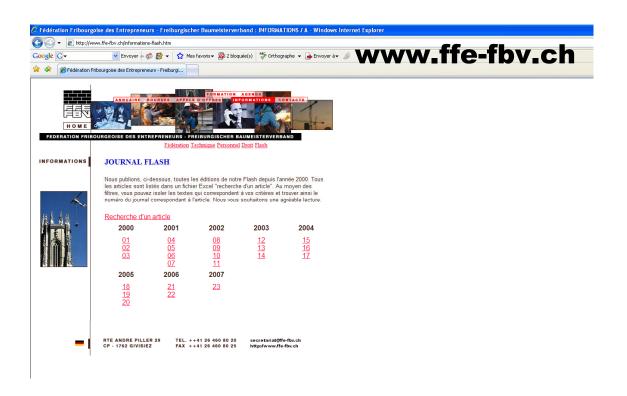


SITE INTERNET DE LA FFE

Nous invitons nos membres à visiter régulièrement notre site Internet. Tenu à jour, il permet de télécharger des documents utiles, des formulaires et de trouver de nombreuses informations et adresses intéressantes.

Vous trouvez sous la rubrique « **Informations** » une nouveauté intéressante. Sous la rubrique « Flash » sont publiés tous les exemplaires parus depuis son introduction dans la forme actuelle. Un fichier liste les rubriques traitées avec un descriptif du contenu des articles et le numéro de l'édition concernée. Une recherche simple qui permet de retrouver les informations publiées, un compte rendu d'une manifestation etc.

Jean-Daniel Wicht





MUTATIONS DES MEMBRES

Admissions

Nous avons enregistré en 2007 l'adhésion d'une entreprise :

RSTT Sàrl, à Rue

Démissions

Nous avons enregistré la démission d'une entreprise au 31 décembre 2007 :

Colas SA, à St-Aubin

Membres décédés en 2007

La Fédération se plait à relever qu'elle ne doit déplorer aucun décès parmi ses membres durant l'année.



COMMISSIONS - REPRESENTATIONS

Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs

Bureau FFE

Schouwey Jean-Luc, *Président* Brodard Nicolas, *Vice-Président* Davet Jacques

Papaux Patrick Zosso Hugo

Comité FFE

Schouwey Jean-Luc, *Président*Brodard Nicolas, *Vice-Président*Berchier François
Butty Claude
Chappuis Laurent
Davet Jacques
Emonet Frédéric
Gross Frédéric
Meyer Manfred

Papaux Patrick
Raemy Franz
Rappo Urs
Ropraz Bernard
Rüfenacht Martine
Surchat Georges
Tomasini Jean-Marc
Zampa Michel
Zosso Hugo

Commissions Paritaires

Commission Professionnelle Paritaire (CPP)

Brodard Nicolas Coquoz Gilbert Meyer Manfred Tomasini Jean-Marc Davet Jacques (S) Chappuis Laurent (S) Gross Frédéric (S)

Tribunal Arbitral

Doutaz Pascal Rappo Urs Rüfenacht Martine Zampa Michel

Commission du Fribourgfonds-Construction (CFP)

Davet Jacques Rüfenacht Martine Schouwey Jean-Luc

Délégués à l'assemblée de l'Entente paritaire

Brodard Nicolas Coquoz Gilbert Davet Jacques Meyer Manfred Rüfenacht Martine Schouwey Jean-Luc Tomasini Jean-Marc



Formation professionnelle

Commission de la formation professionnelle

Papaux Patrick, *Président*Maradan Claude, *Vice-Président*Aebischer Pascal

Mivroz Raymond
Surchat Georges
Philipona Kuno

Maçons / constructeurs de routes / Art. 41

Papaux Patrick, *Président*Maradan Claude
Mivroz Raymond

Philipona Kuno
Zampa Michel

Chefs d'équipe

Mivroz Raymond, *Président*Brodard Frédéric
Peiry Philippe
Philippe
Philippe

Examens chefs d'équipe

Leu DanielPeiry PhilippeMivroz RaymondPhilipona KunoModoux LouisSchouwey Jean-LucOberson Charles-Henri

Machinistes / grutiers / mécaniciens / chauffeurs

Surchat Georges, *Président*Brodard Frédéric

Jungo Jean-Pierre

Modoux Louis
Philipona Kuno

Examens grutiers / machinistes

Surchat Georges, *Président*Angéloz Armand

Berchier François

Currat Antoine
Jungo Jean-Pierre
Philipona Kuno

Commission d'apprentissage du métier de maçon

Maradan Claude, Président Philipona Kuno Piller Hans-Peter Meyer Manfred, Vice - Président Andrey Hilaire Piller René Emonet Frédéric Pugin Patrick Guccione Giovanni Raemy Franz Gurtner Michel Rappo Renaldo Sallin Nicolas Leuenberger David Mauron Stéphane Scherwey Yvan Mösle Jürg Schouwey Jean-Luc Ottet Michel Stulz Erich Pasquier Serge **Tornare Daniel**



Commissions techniques

Commission technique

Schouwey Jean-Luc, *Président*Davet Jacques
Papaux Patrick
Rüfenacht Martine
Schouwey René
Wicht Jean-Daniel

Sécurité / Environnement

Rappo Urs Wicht Jean-Daniel

Délégations cantonales

Management qualité, groupe de travail

Brodard Nicolas Wicht Jean-Daniel Giroud Roger

Commission ETC (Ecole technique de la construction)

Pasquier Luc Urs Rappo

Société fribourgeoise des améliorations foncières

Pasquier Luc

Commission paritaire des contremaîtres

Meyer Manfred Surchat Georges Ropraz Bernard

Commission pour l'attribution de la main d'oeuvre étrangère (CAMO)

Wicht Jean-Daniel

Union Patronale

Rüfenacht Martine

Chambre Patronale

Schouwey Jean-Luc

Commission paritaire de contrôle des chantiers

René Schouwey, *Secrétaire* Wicht Jean-Daniel

Pasquier Luc



Conférence Cantonale de la Construction (CCC)

Wicht Jean-Daniel, *Secrétaire* Schouwey Jean-Luc

Rüfenacht Martine

Conférence Cantonale de la Construction – Gestion des Déchets (CCC-GD)

Rüfenacht Martine

Commission accords bilatéraux

Schouwey René

Délégations nationales

Assemblées des délégués SSE

Schouwey Jean-Luc, *Président delegation* Brodard Nicolas Meyer Manfred Surchat Georges (S) Chappuis Laurent (S) Raemy Franz (S)

Refas / Resat

Wicht Jean-Daniel

Caisse compensation militaire (CCM – SSE)

Antonietti Kurt

Marché intérieur

Schouwey Jean-Luc

Wicht Jean-Daniel

Commission I formation des maçons

Emonet Frédéric

Commission centrale examens machinistes

Largo Jean-Pierre, Président

Commission Lexamens machinistes

Surchat Georges

Philipona Kuno

Commission romande garante de la qualité (CGQ) pour la maîtrise d'entrepreneurs

Progin Thierry



Commission centrale examens entrepreneurs

Bula André

Commission I examens des entrepreneurs

Bula André, *Président* Doutaz Pascal Schorderet Edgar

Examens I des contremaîtres

Bula André

Parifonds-Construction – Fonds social paritaire

Zosso Hugo

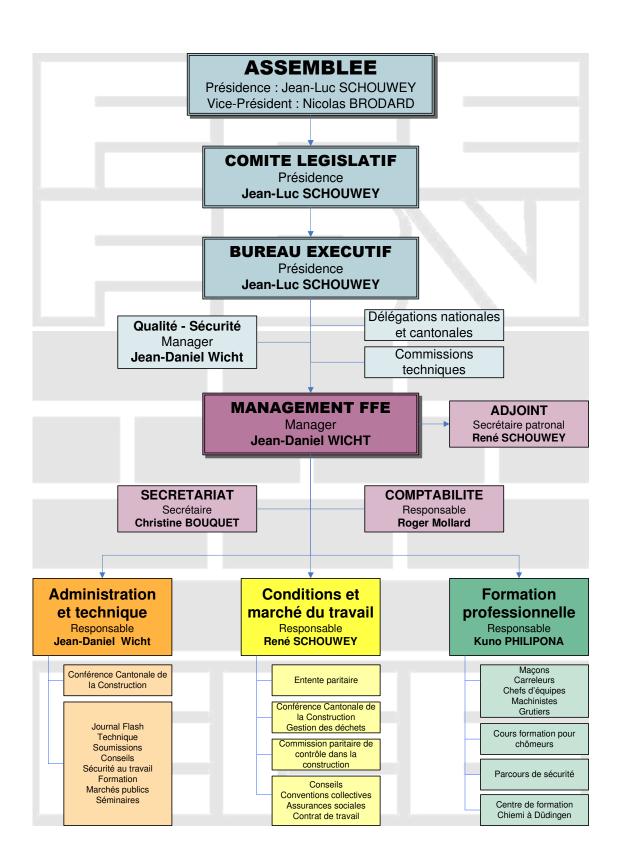
Commission romande de la formation professionnelle

Papaux Patrick

Jean-Daniel Wicht



ORGANIGRAMME DE LA FEDERATION





FORMATION PROFESSIONNELLE

Cours interentreprises pour les apprentis maçons

Après l'augmentation importante du nombre d'apprentis maçons les années 2005 et 2006 (plus 66 %), 2007 voit une baisse de 15 % par rapport à l'année précédente. On dénombre les contrats suivants pour l'année sous revue :

- 53 en première année
- 61 en deuxième année
- 51 en troisième année

Cet effectif est plus conforme à la réalité de ces dernières années et permet de maintenir la gratuité des cours interentreprises pour les membres et une organisation optimale pour notre Halle des maçons.

Cours interentreprises pour les apprentis carreleurs

Le nombre d'apprenants reste stable par rapport aux dernières années. Au total 31 apprentis carreleurs ont été formés à notre Halle des maçons en 2007 selon la répartition suivante :

- 13 en première année
- 8 en deuxième année
- 10 en troisième année

Les 10 apprentis qui se sont présentés aux examens finaux ont tous réussi leur examen. Nous ne pouvons que les féliciter pour cet excellent résultat d'ensemble.

Forum START

Du 17 au 21 janvier 2007 s'est déroulé, à Forum Fribourg, la première exposition dédiée uniquement à la formation professionnelle. Le Forum START a vu le jour sous le patronage de l'Union patronale du Canton de Fribourg, de la Chambre du Commerce ainsi que des services de l'orientation et de la formation professionnelle.

Toutes les classes de deuxième année des cycles d'orientation fribourgeois ont participé à l'évènement.

Des jeunes intéressés à trouver leur voie professionnelle sont venus auprès des exposants s'informer sur les métiers présentés, poser de nombreuses questions, voir comme sur notre stand, mettre la main à la pâte en posant symboliquement une première brique sur leur futur parcours professionnel.

Durant le week-end, le public a accouru en nombre. Les jeunes sont revenus au forum, le samedi ou le dimanche, accompagnés cette fois de leurs parents.

Les nombreux contacts créés tout au long des 5 jours d'exposition ont montré l'intérêt de la population fribourgeoise, voir des cantons voisins pour ce genre de forum. Les patrons également ont estimé qu'il était nécessaire et primordial pour l'avenir des métiers manuels de pouvoir informer sur les aspects de chaque métier.

Une expérience qui sera renouvelée en 2009. Nombreux sont ceux qui auraient souhaité que la manifestation soit annuelle. Malheureusement, ce sont les coûts importants engendrés aux exposants qui ont conduit au rythme bisannuel.

La Fédération sera bien entendu présente lors de la prochaine édition.



Cours pour machinistes et grutiers

Le 5 juillet 2007, en présence du Conseiller d'Etat Beat Vonlanthen, les diplômes de machinistes ont été remis aux candidats ayant réussi leurs examens à l'issue de la formation de 3 semaines réparties sur 2 ans.

Cette soirée spéciale, qui s'est déroulée à Garmiswil, fut également l'occasion de remercier tous les instructeurs, moniteurs auxiliaires, experts ainsi que les collaborateurs du Service de la formation professionnelle qui par leur soutien, tout au long de l'année scolaire, nous permettent de mettre sur pied des cours de qualité.

En 2007, 654 types de permis ont été délivrés par notre centre de formation de Chiemi à 235 candidats.

Type de permis	Nombre
M1 petites machines jq 5 to	85
M2 pelles hydrauliques	49
M3 chargeuses	40
M4 pelles araignées	3
M5 rouleaux	1
M6 finisseuses	1
M7 machines spéciales (bulldozer, dumper, etc.)	34
K1 camions grue	10
K2 grues à tour	63
K3 grues de chargement des camions / nacelles	205
Permis SUVA A pour grues spéciales (camion grue, grue sur camion, etc.)	83
Permis SUVA B pour grues à tour et auto montantes	80
Total des examens réalisés	654

Un prix d'encouragement a également été remis à trois jeunes apprentis maçons qui ont défendus les couleurs de la FFE dans les différents concours régionaux et nationaux de maconnerie.

Cours pour conducteurs de grues de chargement des camions

Notre cours réservé spécialement aux chauffeurs de camions équipés d'une grue a connu un franc succès en 2007. La reconnaissance de la qualité de cette formation a franchi allégrement les frontières cantonales, puisque nous avons formés 118 conducteurs de grues de chargement. Ce cours a surtout permis de valider les acquis de nombreux conducteurs de camion expérimentés ayant parfois plusieurs dizaines d'années d'expérience.

Les enquêtes de satisfaction auprès de cette clientèle particulière ont montré un degré de satisfaction impressionnant frisant les 100 % !

Bravo à nos instructeurs et plus particulièrement à Hilaire Andrey qui a mis sur pied, avec un grand professionnalisme, ce cours spécial.



Cours pour chefs d'équipe

Au début 2007, 23 élèves ont suivi le cours I de chef d'équipe, première partie de la formation qui se déroule en deux ans. Un bilan intermédiaire, sous la forme d'un examen, a permis de situer la valeur des candidats et de les conseiller pour la suite de la formation afin d'éviter des échecs parfois prévisibles déjà à la fin du premier cours. Trois candidats ont été informés qu'ils risquaient un échec et qu'ils devraient soit travailler plus ou alors répéter la première année de formation!

Parcours de sécurité

395 personnes ont participé au parcours de sécurité en 2007. Chaque année, l'intérêt des membres est manifeste pour la prévention des accidents professionnels et non professionnels. Cette formation rappelle aux ouvriers les mesures de sécurité à prendre sur le chantier pour préserver leur intégrité physique et celle de leurs collègues, mais également les moyens simples pour prévenir le mal de dos par des exercices réguliers.

Cours VAM (Verein für aktive Massnahmen)

En raison de la faible demande, ce cours n'a pas été organisé en 2007.

Jean-Daniel Wicht



Stand FFE (photo JDW)



SECRETARIATS GERES PAR LA FFE

Conférence Cantonale de la Construction (CCC)

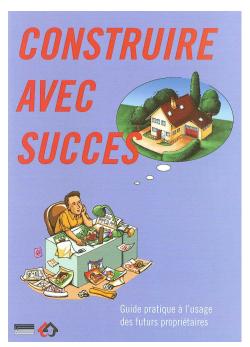
Le comité s'est réuni à 4 reprises en 2007 sous la présidence du soussigné lors des 3 premières séances et pour le dernier comité sous la conduite de Marguerite Michel-Bersier, nommée Présidente lors de l'assemblée du 10 octobre 2007. Malgré cette vacance provisoire, le Comité a traité de nombreux sujets lors de ses séances :

- Publication du guide « Construire avec succès »
- Bilan du 1^{er} forum des métiers « START »
- Sécurité sur les chantiers
- Rencontre du Conseiller d'Etat Georges Godel
- Concept construction pour « START 2009 »
- Modification du site Internet de la CCC

L'année 2007 a été finalement riche en événement. La parution de la brochure « Construire avec succès » a reçu un écho très favorable du public et des acteurs de la construction. De nombreux témoignages ont souligné la qualité de cette brochure. Mise en ligne également, sur le site internet de la CCC (www.construction.ch), elle répond à l'évidence à un besoin pour les futurs propriétaires.

Le mercredi 28 mars 2007, une délégation du Comité de la CCC, emmenée par Martine Rüfenacht, Vice Présidente, a rencontré le Conseiller d'Etat Georges Godel. Ce fut l'occasion de lui présenter les activités de la CCC et de lui remettre en main propre, le rapport établi par le Comité au sujet de la sécurité sur les chantiers fribourgeois, document accompagné de quelques recommandations et propositions.

Le 10 octobre 2007, l'assemblée annuelle conduite par la Vice Présidente, élisait Marguerite Michel-Bersier pour deux ans à la Présidence et Jean-Luc Schouwey à la Vice Présidence. C'est dans le cadre sympathique du théâtre de Villars-sur-Glâne, l'Espace Nuithonie, que se sont déroulées les assises annuelles. Près de 50 personnes, membres et invités, ont participé à la manifestation. Afin de présenter la future agglomération de Fribourg, le comité avait invité pour la partie informative trois conférenciers de qualité, Hubert Dafflon, chef du service des constructions, Giancarla Papi, cheffe de la section de l'aménagement cantonal et Corine Margalhan-Ferrat, conseillère scientifique de l'agglomération.



En fin d'année, le Comité a accepté de piloter la « Station construction » lors du prochain Forum START qui se déroulera au mois de janvier 2009. Fort du bilan de la première édition, le comité a estimé qu'il fallait donner une image plus dynamique de la construction et créer un fil conducteur pour tous les métiers exposés. Objectif final, emmener les jeunes visiteurs à découvrir les métiers du bâtiment dans un ordre logique tout en agrémentant la visite d'images et de moyens audiovisuels adéquats.

Jean-Daniel Wicht

Couverture de la brochure « Construire avec succès »



Contrôle des déchets de chantier (CCC-GD)

La commission

La Commission présidée par Aloïs Page, architecte à Romont, s'est réunie à deux reprises au cours de l'année 2007. Malgré ce nombre de séances réduit, le travail de la Commission a été réalisé à satisfaction.

L'une des tâches principales de la Commission, dépendant de la CCC, est la vérification du travail effectué par les inspecteurs et le secrétariat, dans le cadre du contrôle de l'élimination des déchets de chantier.

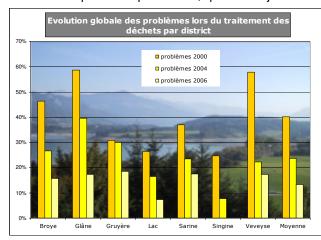
Sur la base de l'analyse des statistiques résultant des rapports des inspecteurs, elle décide de la politique des contrôles pour l'avenir. Au vu des résultats obtenus jusqu'à la fin 2006, elle a décidé de maintenir le nombre des contrôles actuels à environ 600 par année.

L'information est l'une des autres missions importantes de la commission. Depuis quelques temps déjà elle avait pour objectif d'être présente sur Internet. Celui-ci est atteint depuis la fin de l'année passée. Ses pages Web sont intégrées au site la Conférence Cantonale de la Construction (www.construction.ch). Pour l'instant, seule la partie générale est réalisée. En 2008 elle s'activera pour réaliser la partie plus technique du site qui comprendra notamment de nombreux conseils d'élimination des déchets mais surtout de nombreux liens vers les sites spécialisés existants.

Les incertitudes liées à la pérennité du système de contrôle mis en place avec la Commission de surveillance du travail au noir ont été une source de préoccupation. A de nombreuses reprises les membres de la Commission se sont demandé si un nouveau système de contrôle devrait être organisé.

L'inspectorat

652 rapports au cours de l'année 2007 ont permis de vérifier l'élimination correcte des déchets de chantier sur l'ensemble des cantons. Un des soucis de la Commission est une répartition équitable des contrôles dans les différents districts. Dans les précédents rapports nous avons démontré, par un graphique comparant le taux de contrôle au taux d'investissement dans la construction pour chaque district, que cet objectif était atteint.



En 2007, pour la première fois un graphique illustrant par district l'évolution des chantiers à problèmes, est publié.

Par le passé, l'approche de l'élimination des déchets de chantier était fort différente d'un district à l'autre. De plus, les contrôles de par le domicile des inspecteurs, mais bien involontairement, étaient parfois un peu plus intenses dans certains districts que dans d'autres.

Aujourd'hui, nous remarquons que le travail des inspecteurs a porté ses fruits. Dans tous les districts, le

nombre de chantiers à problèmes a fortement régressé. L'écart entre les districts connaissant le plus de chantiers à problèmes et ceux qui en ont le moins est de plus ou moins 5 % par rapport à la moyenne cantonale.

Dès lors, on peut affirmer que dans toutes les régions du canton, l'élimination correcte des déchets de chantier est prise en compte avec sérieux.



Entente Paritaire Fribourgeoise du secteur principal de la construction (EPF)

L'Entente Paritaire Fribourgeoise n'a pratiquement qu'une seule tâche, gérer les finances de ses organes d'exécution. Dès lors, elle n'a pas d'activité propre au cours de l'année si ce n'est l'Assemblé des délégués. Son mandat statutaire est réalisé lors de cette séance.

La quatrième assemblée de cette association a eu lieu le 21 septembre 2007, au Restaurant de l'Etoile à Courtion. Cette réunion, présidée par Armand Jaquier, avait à l'ordre du jour, des objets statutaires tels que les comptes 2006 et le budget 2008, mais aussi des compléments et des adaptations au règlement de l'Entente.

Le contexte de cette assemblée était très particulier. D'un point de vue national la Convention national du secteur principal de la construction était dénoncée pour le 1^{er} octobre. D'un point de vue fribourgeois nous allions prendre des décisions sur les affectations futures des recettes du FRIBOURGFONDS.

Malgré cette atmosphère un peu particulière, les débats ont eu lieu dans le respect des uns et des autres et furent très courtois.

Cette situation a tout de même eu une influence sur le déroulement de l'Assemblée. Au vu des incertitudes liées notamment au financement des fonds cantonaux d'application et de formation par le Parifonds Suisse, l'Assemblée a décidé de repousser à une date ultérieure le traitement du budget 2008. De fait, il en était de même pour les nominations statutaires.

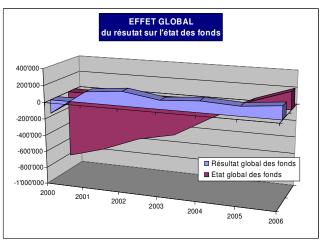
Les compléments et adaptations au règlement de l'Entente ont été adoptés. Parmi celles-ci il faut en relever quelques unes qui profiteront directement à notre association. Le forfait relatif à la formation professionnelle de la FFE a été relevé de 30'000 francs passant de 123'000 francs à 153'000 francs. De plus, un montant de 10'000 francs par an est accordé pour la promotion de la formation dans nos métiers.

Une nouvelle prestation à l'avantage des entrepreneurs a aussi été incluse dans le règlement. Il s'agit du financement des cours de caristes. A l'avenir les taxes de cours seront remboursées à hauteur de 80% et une indemnité de 200 francs par jour de cours sera versée.

C'est devenu une coutume, en fin de séance, l'assemblée a eu le plaisir de recevoir les apprenants qui ont obtenu les meilleures notes pratiques dans les apprentissages soumis aux PARIFONDS pour leur remettre le prix du FRIBOURGFONDS CONSTRUCTION. Ces jeunes ont ensuite été invités à partager le repas avec les membres de l'Entente.

Finances. Pour la sixième année consécutive, le résultat global des trois fonds est positif. Pour l'exercice comptable 2006, le bénéfice global est de 154'585.65 francs. C'est un bon résultat, tout à fait dans la moyenne de ces dernières années.

Etat global des fonds. Si l'on tient compte de tous les paramètres, l'ensemble des fonds est endetté à hauteur d'environ 912'000 francs au 1er janvier 1999. Grâce aux bons résultats enregistrés ces dernières années, la dette a été résorbée. Le capital, pour la première fois positif de



62'070 francs en 2005, a encore augmenté à fin 2006 et se montait à 216'654 francs.

Concernant les points non traités lors de l'Assemblée du 21 septembre 2007, ils ont été mis à jour lors d'une nouvelle séance qui a eu lieu le 10 décembre 2007 dans les locaux de la FFE. Bien que préparé, le budget n'a finalement pas été présenté lors de cette rencontre car il était suspendu à la décision de l'Assemblée de la FFE qui devait décider d'une participation patronale au FRIBOURGFONDS. Finalement celui-ci a été accepté en janvier 2008 lors d'une consultation par voie électronique.



Commission Professionnelle Paritaire (CPP)

Cette commission à pour mission essentielle de surveiller l'application des dispositions contractuelles de la Convention nationale du secteur principal de la construction et de la CCT locale. Elle peut aussi être amenée à arbitrer des litiges.

La Commission est présidée par Me Richard Waeber. Comme chaque année, un travail important a été fourni par ses 8 membres pour traiter et gérer l'ensemble des dossiers qui lui ont été soumis au cours de l'année 2007. 6 séances ont été nécessaires pour traiter les dossiers préparés et analysés au préalable par sa délégation (9 séances d'un jour et 2 d'une demi-journée).

Malgré le vide conventionnel de rigueur depuis le 1^{er} octobre 2007, la Commission a continué ses activités au cours du dernier trimestre de l'année.

Les décisions prises en 2006 par la Commission sont répertoriées et présentées dans le tableau ci-dessous :

TABLEAU DES DECISIONS DE LA COMMISSION PARITAIRE PROFESSIONNELLE		
Types de décision	Nombre	
Décision sur annonce de travail par équipe	1	
Décision d'amende	42	
Décision d'amende avec demande de prélèvement sur le salaire	8	
Décision d'amende avec facturation des frais de contrôle	9	
Décision d'assujettissement à la CN	28	
Décision de non assujettissement à la CN	20	
Décision d'avertissement	1	
Décision de classement	99	
Décision de classement sur recours	3	
Décision de communication à des tiers	53	
Décision de contrôle du respect des conditions de la CN	10	
Décision de requête (demande d'infos complémentaire ou enquête)	11	
Décision de suspension d'instruction	1	
Décision de dénonciation à des tiers	1	
Décision d'imposer une vision locale	1	
Décision sur recours	3	
Décisions diverses	2	

Au total, 293 décisions ont été prises, soit en moyenne 42 par séance. On constate que le rythme est pour le moins soutenu.

Les amendes infligées représentent un montant supérieur à 150'000 francs et les frais un peu plus de 7'000 francs.

Il n'est pas inutile de rappeler les différents documents qui permettent à la Commission de prendre des décisions :

- → les rapports remis par les inspecteurs de la Commission du travail au noir
- → les rapports remis par tiers (Commission d'autres cantons)
- ⇒ les rapports de contrôles sur l'assujettissement
- ⇒ les rapports de contrôles sur les conditions de travail des entreprises
- ⇒ les recours sur décisions de la CPP
- ⇒ les documents des entreprises pour diverses demandes
- → les documents d'organisation et le fonctionnement de la commission

A l'heure ou ce rapport est écrit, les chiffres relatifs à l'année 2007 sont plus ou moins établis. Ils sont relativement proches de ceux de 2006. Cependant, il est normal que la primeur de ceux-ci appartienne à l'Assemblée de l'Entente paritaire professionnelle qui aura lieu en automne.



Commission du FRIBOURGFONDS

Dirigée par le Président de l'Entente Paritaire Fribourgeoise du secteur principal de la construction, Armand Jaquier, cette commission a fonctionné à six reprises pour régler les affaires courantes ainsi que pour préparer les deux assemblées de l'Entente. Selon les statuts, le travail premier de cette Commission est de gérer les trois fonds paritaires en respectant au mieux le budget adopté par l'Assemblée des délégués.

Tout comme les autres organes paritaires, cette Commission a poursuivi son travail malgré le vide conventionnel. Durant cette période difficile elle a été un des lieux privilégiés pour l'échange entre partenaire sociaux. Ceci a permis de poursuivre le travail paritaire dans des conditions tout à fait correctes mais aussi de travailler ensemble sur des intérêts communs comme par exemple la lutte contre le travail au noir.

Par contre, la poursuite des activités durant le vide conventionnel a donné lieu à plusieurs discussions sur le financement de celles-ci. Finalement, grâce à des gestes de bonne volonté de l'ensemble des partenaires sociaux, une solution a été trouvée.

Dans le cadre de son activité, la Commission a aussi réglé la question de l'appartenance du Groupement Fribourgeois des Carreleurs (GFC) au FRIBOURGFONDS CONSTRUCTION. Cette association ayant émis le vœu de se soumettre à la Convention collective romande du second œuvre, la Commission a décidé d'accepter la sortie du FRIBOURGFONDS au 30 septembre 2007. Conséquences, à partir du 1^{er} octobre 2007 les membres du GFC ne cotisent plus et ne touchent plus de prestations de nos fonds paritaires.

Les finances du FRIBOURGFONDS CONSTRUCTION étant redevenues saines, une des priorités de la commission en 2007 fut de définir l'utilisation de l'excédent des produits du FRIBOURGFONDS CONSTRUCTION. Ces négociations se sont très bien déroulées et c'est sans aucun problème, après trois séances, qu'une adaptation du règlement des prestations a pu être conclue. Même si cela était de sa compétence, pour le principe, la Commission souhaitait que ces modifications du règlement soient avalisées par l'Assemblée. Cette ratification a eu lieu lors de l'Assemblée du 21 septembre 2007. Précision utile, le règlement modifié est entré en force avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2007. A noter que la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs en retire des avantages financiers non négligeables (voir partie du rapport relative à l'Entente paritaire).

En dehors de ces objets importants, lors de ses différentes séances, la Commission a prononcé plusieurs décisions relatives à l'utilisation courantes des fonds de notre institution. Celle-ci sont plus ou moins les mêmes chaque année. On relève notamment :

- le maintien de sa participation au financement de la commission tripartite de surveillance du travail au noir
- l'octroi de participations financières pour l'écolage à différentes personnes ayant suivi l'école de contremaîtres ou de conducteurs de travaux
- le financement des caisses à outils et des souliers de sécurité pour les apprentis maçons et carreleurs
- l'attribution de diverses prestations à des personnes en formation
- la poursuite de son aide à la promotion des métiers manuels en accordant des prix aux apprentis réussissant la meilleure moyenne pratique lors des examens finaux.

En conclusion de cette partie du rapport réservée aux institutions paritaires, nous relèverons que malgré les points de vue qui peuvent parfois être différents ou contradictoires, les membres des Commissions ont un grand respect les uns envers les autres et un très bon sens de la collaboration. C'est cela, sans doute, qui permet à chaque organe de l'Entente de travailler et d'avancer sereinement au travers des nombreuses tâches à réaliser.



Commission tripartite de surveillance du Travail au Noir (CTN)

Cette partie du rapport est particulière cette année, car c'est la dernière fois que le travail de cette Commission fait l'objet d'un compte rendu puisque, officiellement, elle a été dissoute le 31 décembre 2007. L'an prochain il restera à vous faire part de la liquidation de cette Commission au point de vue financier.

Lorsqu'une institution disparaît il est de coutume de dresser un bilan de son activité. Dans le cas particulier cela me paraît inutile. Les résultats et la qualité du travail de cette Commission sont reconnus et ont été publiés à plusieurs reprises dans les quotidiens. Le bilan des contrôles de l'année 2006 a fait l'objet, au milieu de l'année 2007, d'un communiqué de presse repris par plusieurs médias locaux. Donc pas de bilan, mais une brève synthèse. Les constats relevés lors du rapport quinquennal élaborés en 2006 sont pour la plupart confirmés:

"Une nouvelle forme d'économie a fait son apparition. Des entreprises, souvent petites, se créent et disparaissent fréquemment après deux ou trois ans. Généralement dirigées par des personnes établies en Suisse, depuis quelques années, engageant du personnel provenant principalement de pays non membres de l'UE, par des intermédiaires tenant ces travailleurs par la peur. Ces entreprises profitent de leurs collaborateurs en les payant généralement misérablement et en ne les déclarant pas aux assurances sociales (20% d'économie pour l'employeur). Le travail administratif de ces entreprises n'est pas effectué à satisfaction et il arrive qu'aucune comptabilité ne soit tenue. Les cotisations aux institutions sociales ne sont que rarement payées tout comme les impôts. Comme dit précédemment, après deux ou trois ans d'activité, ces entreprises sont en faillite. Mais avant, les personnes qui dirigent ces sociétés en recréent une ou plusieurs autres sous la forme de sociétés à responsabilité limitée, mais de plus en plus fréquemment sous la forme de sociétés anonymes à l'étranger. Cette forme juridique permet, en ouvrant une succursale en Suisse, de bénéficier de tous les avantages que procure la société anonyme pour un modeste capital de 5'000 francs. Ces entreprises sont actives dans presque tous les secteurs de la construction y compris le nôtre"

L'incertitude de la structure relative à l'organisation de l'ensemble des contrôles sur les chantiers dès le 1^{er} janvier 2008 a été un élément péjorant de la vie de la Commission en 2008, tout particulièrement pour les représentants des associations patronales et syndicales. En effet, les synergies mises en place depuis de nombreuses années, étaient tout à coup suspendue à une décision de l'Etat. Dès la première séance, en janvier 2007, nous avons été informés par les représentants de l'Etat que la Commission, dans sa composition actuelle, n'existerait plus en 2008. Plusieurs solutions ont été présentées par l'Etat au cours de l'année, mais aucune ne pouvait satisfaire les partenaires sociaux. En dernier recours, les représentants des associations patronales et syndicales ont écrit au Directeur de l'Économie, M. Beat Vonlanthen, pour lui signifier leurs souhaits. Celui-ci a pris en comptes les volontés des partenaires sociaux et a présenté au Conseil d'Etat, le 18 décembre 2007, un projet d'Ordonnance sur le travail au noir. Celui-ci a été adopté et son entrée en vigueur était fixée au 1^{er} janvier 2008 permettant ainsi une application cantonale de la Loi fédérale sur le travail au noir.

Hormis ces préoccupations la Commission et le Bureau, présidés par M^e Jean-Claude Morisod, se sont réunis régulièrement. Les séances ont été au nombre de deux pour la Commission et de cinq pour le Bureau. Celles-ci ont permis :

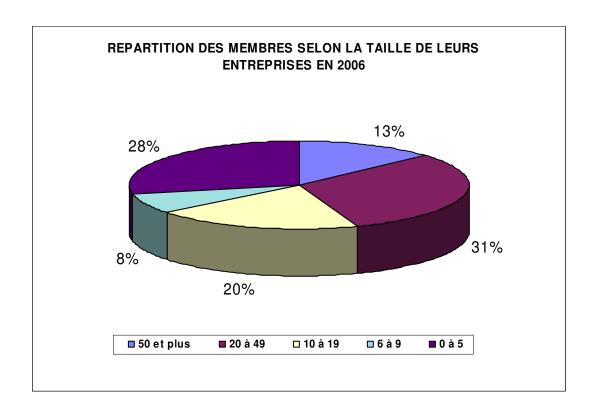
- → d'approuver les comptes 2006
- → de régler les affaires courantes
- → de suivre le travail du secrétariat et de l'inspectorat
- de prendre connaissance des projets de l'Etat au niveau des futurs contrôles
- de traiter les rapports et les réclamations

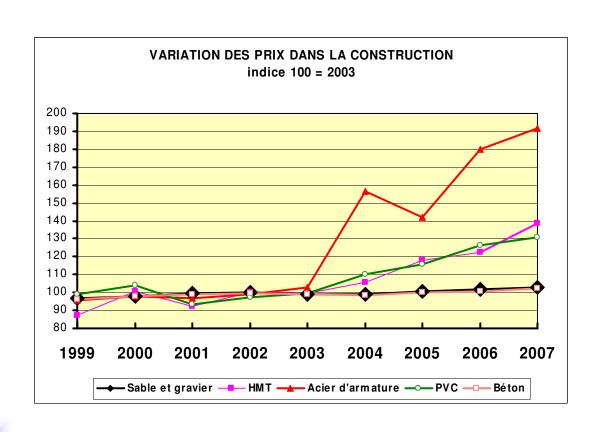
Malgré les incertitudes liées à leur emploi pour 2008, les inspecteurs de la construction ont fait un excellent travail en traquant sans relâche les fraudeurs. Pour preuve, ils ont rédigé 110 rapports qui ont fait l'objet de plus de 300 transmissions aux institutions concernées.

Dès le 1^{er} janvier 2008, la CTN a été remplacée par la Commission paritaire de contrôle des chantiers. Cette Commission est présidée par M^e Jean-Claude Morisod. Sa composition correspond à l'ancienne CTN sans les représentants de l'Etat de Fribourg.

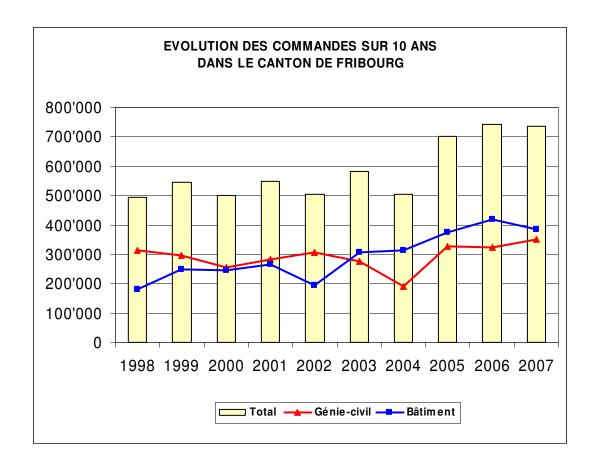


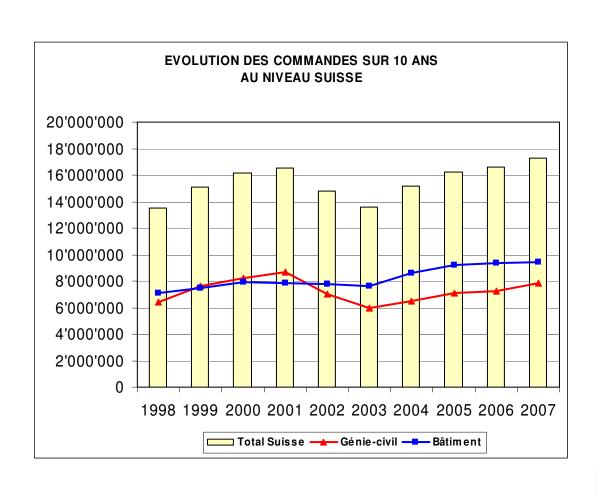
STATISTIQUES / STATISTIKEN













LE MOT DU MANAGER

L'année 2007 fut quelque peu difficile en raison des nombreuses incertitudes liées à la dénonciation de la convention nationale 2006 (CN06) et à l'introduction d'une nouvelle loi fédérale sur le travail au noir.

Ces situations nouvelles et particulières ont créé des incertitudes et des soucis sur le financement de la formation professionnelle d'une part, suite à l'abolition du Parifonds, et sur l'efficacité future de la lutte contre le travail au noir d'autre part. Dans le cadre de la lutte contre le travail illicite, nous avions la crainte de perdre notre mandat de prestation suite au retrait de l'Etat de Fribourg de la commission tripartite de surveillance du travail au noir. Pour mémoire, nous assurons le secrétariat de cette commission instituée en 2001 par le Conseil d'Etat du canton de Fribourg. Après avoir, durant plusieurs années, montré notre savoir faire dans le domaine de la gestion des contrôles, après avoir assuré financièrement le démarrage de la commission, arriver à cette situation fut particulièrement rageant, surtout que les solutions proposées par les services de l'Etat nous paraissaient peu efficace!

Afin d'assurer le financement de la formation professionnelle et de trouver des solutions pratiques pour une lutte efficace contre le travail illicite dans le canton de Fribourg, nous avons mené et participé à un nombre impressionnant de séances, de discussions, de négociations. Chaque problème a trouvé des solutions pratiques, intéressantes et l'année s'est achevée sur un certain soulagement, un accord ayant été trouvé avec les partenaires sociaux, comme avec l'Etat de Fribourg. Même si, pour la convention nationale, le suspense a duré encore quelques mois de plus, suite au refus de l'accord par les délégués de la Société Suisse des Entrepreneurs. A l'heure de mettre sous presse, l'accord est signé et entériné par les partenaires sociaux.

Cette année 2007 a vu également trois collaboratrices et collaborateurs être sérieusement atteints dans leur santé avec plusieurs mois d'arrêts de travail à la clef. La situation a heureusement évoluée favorablement pour chacun d'entre eux et je ne peux que réitérer mes vœux de meilleure santé à chacun d'entre eux.

J'adresse un grand merci à tous les collaborateurs et collaboratrices de la Fédération pour leur engagement sans réserve dans leur sphère de compétences durant cette année particulière pour les raisons évoqués. Chacun a assumé sa part de travail afin de conduire une fois de plus notre association sur la voie du succès. Un merci particulier aux membres du Comité et au Bureau de la Fédération emmenés par notre dynamique Président, Jean-Luc Schouwey, pour la confiance témoignée tout au long de l'année.

FEDERATION FRIBOURGEOISE DES ENTREPRENEURS Le Manager

Jean-Daniel Wicht



DAS WORT DES MANAGERS

Das Jahr 2007 war aufgrund der zahlreichen Unsicherheiten infolge der Kündigung des Landesmantelvertrags 2006 (LMV 06) und aufgrund der Einführung eines neuen Bundesgesetzes gegen Schwarzarbeit etwas schwierig.

Diese neuen und speziellen Situationen führten zu Unsicherheiten und Sorgen, einerseits, was die Finanzierung der Berufsbildung nach der Abschaffung des Parifonds anbelangt und andererseits, was die künftige Wirksamkeit der Bekämpfung der Schwarzarbeit betrifft. Im Rahmen der Bekämpfung der Schwarzarbeit befürchteten wir, unseren Leistungsauftrag zu verlieren, nachdem der Staat Freiburg aus der Tripartiten Aufsichtskommission zur Bekämpfung der Schwarzarbeit ausgetreten war. Zur Erinnerung: wir übernehmen das Sekretariat dieser 2001 vom Staatsrat des Kantons Freiburg gegründeten Kommission. Während mehrerer Jahre hatten wir unser Know-how im Bereich der Kontrollführung bewiesen und den Beginn der Kommission finanziell gewährleistet. So war diese Situation besonders ärgerlich, vor allem, weil uns die von den Staatsstellen unterbreiteten Lösungen nicht sehr wirkungsvoll schienen!

Um die Finanzierung der Berufsbildung sicherzustellen und praktische Lösungen für eine wirkungsvolle Bekämpfung der Schwarzarbeit im Kanton Freiburg zu finden, haben wir zahlreiche Sitzungen, Gespräche und Verhandlungen geführt. Für jedes Problem wurden praktische und interessante Lösungen gefunden und per Jahresende war eine gewisse Erleichterung spürbar, da mit den Sozialpartnern sowie mit dem Staat Freiburg ein Abkommen gefunden wurde. Auch wenn die Spannung was den Landesmantelvertrag anbelangt noch mehrere Monate länger anhielt, da die Delegierten des Schweizerischen Baumeisterverbandes das Abkommen abgelehnt hatten. Zum Zeitpunkt der Drucklegung ist das Abkommen von den Sozialpartnern unterzeichnet und angenommen.

Im Jahr 2007 waren drei Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter ausserdem gesundheitlich sehr angeschlagen und wurden während mehrerer Monate arbeitsunfähig. Glücklicherweise hat sich die Lage für alle positiv entwickelt und ich wünsche ihnen allen eine gute Gesundheit.

Allen Mitarbeiterinnen und Mitarbeitern des Verbandes danke ich vielmals für ihren rückhaltlosen Einsatz in ihrem Fähigkeitsbereich, den sie in diesem aus den erwähnten Gründen speziellen Jahr geleistet haben. Alle haben ihren Arbeitsteil übernommen, um unseren Verband ein weiteres Mal auf Erfolgskurs zu bringen. Ein spezieller Dank gilt den Mitgliedern des Verbandskomitees und -büros, die von unserem dynamischen Präsidenten Jean-Luc Schouwey geführt werden, für das im ganzen Jahr entgegengebrachte Vertrauen.

FREIBURGISCHER BAUMEISTERVERBAND Le Manager

Jean-Daniel Wicht



ANNEXES AU RAPPORT ANNUEL

Liste des membres du Comité de la FFE
Liste des membres de la FFE
Liste des membres honoraires
Liste des membres vétérans